



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/49-2002

ISBN 0-660-62123-1



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2002**

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien.....	5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux	7

PARTIE II : Contexte de la Commission

Mandat, vision et mission	9
Cadre de fonctionnement	10
Description des secteurs d'activités.....	10
Collaboration et partenariat	11
Utilisation du site	11

PARTIE III : Rendement

Attentes en matière de rendement.....	13
Réalisations en matière de rendement	13
• Contexte, ressources, résultats	
Thèmes horizontaux.....	17
A. Développement durable	17
B. Entente-cadre pour l'union sociale	18
Gestion moderne	18
A. L'initiative d'amélioration des services.....	18
B. L'initiative du Gouvernement en direct.....	19
C. La fonction moderne de contrôleur.....	19
D. Les subventions et contributions.....	20
E. La gestion des ressources humaines	20
Autres points à noter sur le rendement	20

PARTIE IV : Annexes

<u>Annexe 1</u> : Rendement financier.....	21
Tableaux financiers applicables à la Commission.....	21
1. Sommaire des crédits approuvés.....	21
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	22
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues	

et des dépenses réelles	22
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité.....	23
5. Revenus.....	24
<u>Annexe 2</u> : Groupement des rapports	25
Réservoir de stockage	25
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels	25
<u>Annexe 3</u> : Autres renseignements	26
Personnes ressources.....	26
Lois appliquées et règlements connexes.....	26
Index	27



La Commission des champs de bataille nationaux continue de jouer un rôle décisif dans la consolidation d'une société canadienne dynamique. Notre pays se caractérise par la diversité et la dispersion de sa population, mais quelque chose nous rapproche peu importe où nous sommes ou qui nous sommes.

Il s'agit de notre culture. C'est elle qui nous définit comme société et c'est à elle que nous faisons référence quand nous parlons de notre identité canadienne. Notre but est de renforcer et de promouvoir les différents éléments qui font du Canada un pays respecté pour son bilinguisme et son multiculturalisme, un pays qui valorise son patrimoine culturel et naturel, la créativité, l'esprit innovateur et la cohésion.

La Commission des champs de bataille nationaux se consacre à la conservation des champs de bataille historiques dans la Ville de Québec et à la création d'un parc national historique où les visiteurs canadiens et étrangers peuvent découvrir une page importante du passé du Canada. La préservation de ce site fait en sorte que notre histoire n'est pas seulement un récit, mais quelque chose que l'on peut voir et toucher.

Dans un monde en constante évolution, la Commission des champs de bataille nationaux et les 18 autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien, de même que de nombreux autres partenaires partout au pays, s'efforcent de créer des programmes et des politiques qui correspondent à ce qui compte pour les Canadiens et les Canadiennes.

Ce rapport de rendement met en valeur les résultats des partenariats et des collaborations qu'a établis la Commission des champs de bataille nationaux, membre de premier plan du portefeuille du Patrimoine canadien. Il fait une large place aux artistes et athlètes canadiens et à la communauté linguistique et culturelle ainsi qu'à nos ressources culturelles et naturelles, qui font la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés, et il souligne notre engagement à rendre accessibles les récits, la culture et les valeurs du Canada, tant ailleurs qu'ici même, chez nous.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Bien qu'étant une agence de petite taille au sein du portefeuille du Patrimoine Canadien, la Commission des champs de bataille nationaux contribue à plusieurs égards à la mission du portefeuille dans la mesure de ses ressources humaines et financières. Ces actions visent à faire connaître l'histoire du pays, à conserver et mettre en valeur l'un des parcs historiques les plus importants au pays, à renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, à développer un sentiment de fierté et d'appartenance envers un site prestigieux du gouvernement du Canada, à promouvoir et célébrer la diversité culturelle et linguistique. Bref, son but est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comprendre leurs origines, de mieux connaître leur pays et leur histoire et surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En 2001-2002, la Commission a poursuivi ses efforts pour assurer la conservation du territoire, son entretien à un niveau de qualité suffisant pour permettre que ce site demeure sécuritaire et prestigieux. De par sa localisation, la Commission se doit de maintenir une haute qualité du site afin qu'il projette une image positive du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec. Également, la Commission assure la mise en valeur du parc en offrant des activités et des services à la clientèle des plus satisfaisants.

L'année 2001-2002 a davantage été marquée par la fin de quelques projets spéciaux répartis sur 2 ans notamment, la réfection de deux routes très détériorées permettant ainsi une meilleure sécurité des visiteurs et la conservation de ses infrastructures à long terme. De plus, elle a complété l'aménagement du site des grands événements contribuant à la tenue d'événements d'envergure sur les plaines d'Abraham, voire même à Québec, avec toutes les retombées que cela suppose et en prenant ainsi part au succès que remportent nos artistes qui sont nombreux à s'y présenter.

C'est également au cours de cette année financière que la Commission a procédé à la rénovation de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et qu'elle y a aménagé une exposition à la mémoire de l'ex-premier ministre du Canada.

D'autre part, l'apport budgétaire supplémentaire de 425 000 \$ obtenu en matière de sécurité et d'intégrité du programme au niveau des opérations courantes a été d'un grand secours et a permis à la Commission de pallier aux lacunes les plus urgentes.

Bien qu'il apparaisse à la Commission que ses ressources ne lui permettent pas d'assurer une promotion suffisante de ses services ni d'atteindre le niveau souhaité en matière d'histoire et de service éducatif, jugé requis pour bien remplir son mandat et contribuer à la mission du portefeuille, elle continue de déployer les efforts nécessaires. Elle s'efforce d'assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-

Bataille, de permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, de répondre aux priorités du gouvernement et de contribuer à l'atteinte de ses engagements.

Pour l'avenir, la Commission souhaite réaliser son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener en 2008, année de son 100^e anniversaire. Cependant, cet objectif est fonction d'une consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et ses investissements sur une base régulière.

André Juneau
Président

PARTIE II : Contexte de la Commission

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constitutive autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

Description des secteurs d'activités

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

Collaboration et partenariat

La Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine Canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays et ce, à travers de nombreuses activités et programmes. Afin de réaliser son mandat, une collaboration fructueuse soutenue se poursuit depuis plusieurs années notamment avec la **Ville de Québec** en vue de la réalisation de certains travaux d'entretien d'immobilisation et de prêt d'équipements. Il existe avec le **ministère de la Défense nationale** une entente pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et un prêt d'aire de stationnement. **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** a contribué au financement d'outils de communication et d'activités populaires sur les plaines pour permettre que la population bénéficie de la visibilité du gouvernement canadien. **Le Service canadien des forêts du ministère des Ressources naturelles** collabore avec la Commission pour l'organisation de la journée de la nature au printemps. La société **Les Amis des plaines d'Abraham** détient une entente avec la Commission pour la vente de biens et services sur le site; certains locaux et de l'équipement leur sont prêtés par la Commission en contrepartie d'une contribution financière pour la présentation d'activités culturelles et pour la réalisation de projets conjoints. Un échange de service avec le **Musée du Québec** permet l'utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien paysager. Enfin, pour plusieurs **entreprises touristiques privées**, il y a des forfaits accordés à la clientèle, des prêts de locaux et de matériel ainsi que des ententes spécifiques pour l'utilisation du territoire.

Les collaborations et partenariats sont des avantages fructueux financièrement pour la Commission. Cependant, il y a toujours un risque de compter dans une trop grande mesure sur des renouvellements de partenariats pour être en mesure de rencontrer ses objectifs avec le budget alloué. Le défi est de maintenir le niveau de collaborations et d'apport financier au fil des ans malgré les aléas.

Utilisation du site

Il est également du devoir de la Commission de mettre en valeur ce site afin que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient au maximum des richesses du territoire et qu'ils découvrent toute l'histoire qui est sienne depuis l'époque de la Nouvelle-France projetant une image positive et dynamique du gouvernement canadien dans la région de Québec. Il est aussi de son devoir de permettre une utilisation variée de son territoire. **La vocation de parc urbain est en effet indissociable de celle du volet historique du parc des Champs-de-Bataille et la Commission doit veiller à en maintenir l'équilibre.** Un sondage réalisé a démontré que le territoire de la Commission est fréquenté par environ 4 millions de visiteurs/usagers. Bon nombre profitent des services ayant trait à l'aspect historique du site. D'autres profitent du parc de par son caractère de parc urbain de même qu'aux activités sociales, sportives et culturelles organisées par une cinquantaine d'organismes, dont voici les principaux :

Organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête nationale Québec)	■		■	■
Comité de la Fête du Canada	■	■	■	■
Festival d'été de Québec	■		■	■
Concours hippique de Québec	■		■	■
Carnaval de Québec	■	■	■	■
Bureau du film de Québec et autres producteurs (25)	■	■	■	■
Divers organismes de charité	■		■	
Défense nationale (diverses activités militaires)	■			■

Quant à l'utilisation du site, la situation est telle qu'il y a risque qu'une trop grande et fréquente demande affecte l'entretien et la conservation du terrain du site des grands événements, compte tenu de l'achalandage très important sur une courte période de temps. De plus, il y a risque que la multitude d'activités affecte le caractère paisible que doit avoir un parc. Le défi est donc de maintenir un équilibre entre la jouissance et l'utilisation d'un parc à vocation historique et urbaine.

Tous ces partenariats et l'utilisation du site contribuent à l'atteinte des objectifs de la Commission et visent à ce que son territoire soit accessible et connu des Canadiens et des Canadiennes et que ses services soient de bonne qualité. Ils contribuent ainsi à la vigueur des collectivités canadiennes et au développement économique de la région.

PARTIE III : Rendement

ATTENTES EN MATIÈRES DE RENDEMENT

Les principaux engagements de la Commission sont d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- ◆ un des plus prestigieux parcs au monde;
- ◆ la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.
- ◆ la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

◆ Un des plus prestigieux parcs au monde

La Commission offre l'un des plus prestigieux parcs au monde doté de richesses naturelles, culturelles, récréatives et scientifiques dont tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent bénéficier, admirer et s'y divertir.

Entre autres, pour offrir et maintenir un parc d'une qualité exceptionnelle, la Commission doit occasionnellement réaménager certains secteurs et maintenir les attraits horticoles qui font l'enchantement des visiteurs. Le défi est de taille. Compte tenu de nouveaux aménagements environnants, elle se doit de maintenir ce rapport de qualité et d'embellissement, mais avec des ressources financières et humaines limitées.

Dans le domaine de l'horticulture, elle est une référence en matière de mosaïque et l'une des rares institutions gouvernementales à produire ses propres plants soit plus de 100 000 chaque année. Un budget global de base de 484 938 \$ est alloué pour l'aménagement floral du site et pour le soin des arbres. Malgré une inspection minutieuse faite régulièrement aux arbres, certains atteints de la maladie hollandaise de l'orme et d'autres ayant atteint la limite de leur durée de vie ont dû être abattus. La Commission continue d'effectuer l'entretien et le remplacement d'arbres et arbustes tout en respectant le plan d'aménagement conçu au début du XX^e siècle par M. Frédérick G. Todd, architecte-paysagiste.

La Commission joue également un rôle social et culturel au niveau de la nature en organisant, par le biais de son Service à la clientèle, différentes activités d'animation offertes au grand public afin de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens et les Canadiennes à **l'importance de la protection de son environnement** et de sa valeur patrimoniale en cette matière. À titre d'exemple, pour protéger l'environnement, la Commission restreint le plus possible l'utilisation de pesticides et fait annuellement une

activité grand public axé sur la nature. Cette année, environ 3 000 personnes ont participé à l'activité. Les participants ont pu visiter les serres, être sensibilisés notamment quant aux soins des arbres, au compostage, aux engrais naturels et au contrôle naturel des maladies et visiter les aménagements horticoles du parc.

Elle contribue ainsi à sa manière et à sa mesure aux objectifs gouvernementaux à l'égard de l'Environnement du Canada.

Le parc est un endroit unique, privilégié et recherché où plusieurs possibilités s'offrent aux Canadiens et aux Canadiennes, individuel ou en groupe, tel que le ski de fond, le patin à roues alignées, la bicyclette, la course, la marche, la détente, le rugby, le soccer, le football et les spectacles de tous genres à proximité du Centre-ville. **Elle offre des installations favorisant l'activité physique qui ne peut que contribuer à la santé des usagers canadiens et canadiennes.**

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent ainsi profiter pleinement de cet endroit naturel et sain en milieu urbain et prendre connaissance de l'importante place qu'occupe le parc dans l'histoire du pays et dans la Ville de Québec.

D'année en année, les efforts de la Commission contribuent à développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard du parc, un des plus prestigieux au monde et partant à la citoyenneté canadienne.

◆ **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine de qualité, la Commission doit s'assurer de sa conservation et de sa mise en valeur.

Une bonne partie du budget de la Commission contribue à l'entretien régulier du parc, de ses bâtiments et de l'ameublement, soit un montant d'environ 880 388 \$ incluant les frais de chauffage et d'électricité. Son plus grand défi est de maintenir un niveau de qualité supérieur d'entretien pour ce parc qui compte parmi les plus prestigieux. Cependant, elle doit composer avec des infrastructures vieillissantes dont la réfection est rendue nécessaire afin de permettre l'utilisation du site en toute sécurité et d'assurer la conservation à long terme du territoire. Il est à noter que l'accroissement de la fréquentation et l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités engendrent des besoins accrus en services publics.

Dans ce contexte, elle a procédé à la réfection d'infrastructures et à l'aménagement de services publics pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes contribuant ainsi à permettre des retombées économiques pour la région de Québec. Un budget spécial, soit la somme de 700 000 \$ a été alloué pour permettre de compléter les projets spéciaux

suivants : la réfection des avenues des Braves et Cap-aux-Diamants ainsi que pour l'aménagement de services publics sur le site des grands événements permettant aux organismes tel que le Carnaval de Québec, la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada, le Concours hippique de Québec et le Festival d'été de Québec d'être munis d'infrastructures sécuritaires en électricité, aqueduc, égout et télécommunication. Le budget spécial de 200 000 \$ aura permis également de mettre en lumière les tours Martello, ces vestiges uniques au Québec d'ouvrages avancés de défense, témoins du génie militaire britannique. Elle souhaite avoir complété en 2008 la mise en lumière des principaux attraits du parc.

D'autres projets devront être entrepris incessamment, notamment la réfection des autres routes sillonnant le parc, les trottoirs et la surface du terrain des sports devenus rocaillieux à certains endroits et pouvant être dangereux pour les usagers du parc. Il y a lieu de souligner l'importance d'aménager dans le futur des services sanitaires au centre du parc pour le bénéfice de nombreux visiteurs de ce secteur, notamment du jardin Jeanne d'Arc et des tours Martello.

Pour assurer la protection des usagers et des biens de la Commission, le Service de sécurité du parc est disponible en tout temps et patrouille le site jour et nuit. Le budget alloué en date du 31 mars 2002 s'élève à 307 189 \$. Ce Service voit au respect des règlements du parc concernant le bon ordre et de la sécurité sur les routes et apporte aide et secours aux usagers. En fait, il agit à titre de gardien du parc et ce, en tout temps.

Les Canadiens et les Canadiennes de tout âge peuvent s'aventurer en toute sécurité à pied, à vélo et en voiture aux endroits accessibles et permis sur le parc. Ainsi la Commission contribue à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels et patrimoniaux.

◆ **La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Toujours afin de faire connaître et de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays, la Commission propose par son Service à la clientèle, dont le budget est de 532 597 \$, diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment les visites guidées, les visites du Centre d'interprétation et tours Martello, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et des activités éducatives. Ces dernières constituent un appui pédagogique aux écoles de la grande région de Québec et de la province et permettent de se familiariser avec diverses professions ayant un lien avec les plaines et relatives aux sciences humaines et de la nature. La participation aux activités de groupe au 31 mars 2002 s'est accrue de 22 % atteignant ainsi 33 013 participants. L'année 2001-2002 fut la 1^{re} année d'exploitation de l'activité Conseil de guerre à la tour Martello 2 avec animation et de l'exposition Odyssée Canada à la Maison de la découverte. Ces deux activités permettent

d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et des plaines d'Abraham tout en se divertissant à un coût minime. Elles ont attirées respectivement plus de 2000 et 8 400 personnes.

En plus d'être bénéfique pour les Canadiens et les Canadiennes, l'exposition Odysée Canada, disponible en français, anglais, espagnol et japonais, contribue à faire connaître l'histoire du pays aux visiteurs étrangers. Une boutique souvenirs offrant des objets promotionnels de l'exposition Odysée Canada et du parc des Champs-de-Bataille et deux postes Internet sont également accessibles à la Maison de la découverte.

En juillet 2000, la Commission devenait gestionnaire de la maison où vécut feu Louis S. Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada. Le but de cette acquisition était de profiter du fait que la maison était mise en vente par le propriétaire afin d'assurer sa conservation et de la soustraire aux pics des démolisseurs. Pour la première année d'exploitation, la Commission s'est limitée au renouvellement des baux existants, mais en 2001, un budget spécial de 1 020 000 \$ a permis d'effectuer la réfection de l'immeuble et de réaliser un centre d'interprétation rappelant la carrière juridique et politique de M. St-Laurent, sa vie familiale sur la Grande Allée à Québec et qui contribue ainsi à faire connaître l'histoire du Canada.

Par son volet culturel rendu principalement par la production de spectacles l'été au kiosque Edwin-Bélanger, la Commission participe activement à la vie culturelle et encourage les artistes. Sa thématique « musique du monde », quant à elle, contribue à faire connaître la diversité culturelle et à développer le respect entre les communautés. En 2001-2002, la clientèle s'est accrue de 100 % passant ainsi à 47 250 spectateurs. Le budget pour la production des spectacles est de 66 000 \$ sans compter celui du Service à la clientèle.

Au surplus, la nécessité de mieux faire connaître ses services et d'attirer le plus grand nombre de gens sur les plaines oblige la Commission à augmenter la publicité et la promotion et développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé. À cet égard, elle a obtenu l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui lui a accordé une commandite de 175 000 \$. Elle tente également d'innover dans sa façon de faire et recherche aussi des commandites. Au cours de l'année 2001-2002, le budget en communication a été de 169 287 \$.

Chaque année, la Commission tente d'améliorer et de raffiner ses activités et ses services afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. De façon à fournir tous ses services à un coût minime et de permettre d'assurer plusieurs services d'animation et d'entretien, la Commission doit générer des revenus provenant de droits d'entrées et d'activités et par le fait même rencontrer les exigences de la politique sur les différents modes de prestations de services. Les revenus de la Commission ont augmenté de 24 % en 2001-2002 atteignant 1 309 075 \$ dont la majorité provient des revenus de stationnement. Elle préconise toujours le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas. Cependant, elle est toutefois confrontée au risque d'une baisse d'achalandage et à une opinion

négalive du gouvernement. Le défi est de maintenir un équilibre entre une tarification raisonnable et d'obtenir une augmentation de l'achalandage et par le fait même une augmentation des revenus. Il est à noter que de façon générale, la nature même des activités et des services offerts est conditionnée par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants.

De récents sondages effectués durant la saison estivale 2000 ont permis de constater que plus de 98 % de la population sont très satisfaits ou satisfaits des services offerts par la Commission des champs de bataille.

Les efforts de la Commission contribuent à assurer une présence de qualité et une visibilité élevée, dynamique et positive du gouvernement canadien et contribuent à faire bénéficier plus de Canadiens et de Canadiennes et à mieux les sensibiliser à leur culture, leur patrimoine et leur histoire.

La Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années, et particulièrement du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes, malgré le contexte financier difficile.

C'est ainsi qu'elle contribue à créer une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie, à développer des attitudes à l'égard de la diversité et à participer aux activités culturelles; donc elle contribue à la vigueur des collectivités culturelles.

En matière de services à la clientèle, le défi de la Commission est d'étendre l'éventail de ses services à une clientèle élargie et d'en faire bénéficier le plus possible les Canadiens et les Canadiennes de différentes régions. À cet effet, les moyens technologiques devront davantage être utilisés, mais le risque est d'avoir des ressources financières trop limitées pour ce faire. D'autre part, le budget limité pour la promotion et l'obligation d'avoir recours à une aide financière non récurrente s'avère une contrainte importante en matière de communication et de planification.

RAPPORTS SUR LES THÈMES HORIZONTAUX ET LES QUESTIONS DE GESTION

THÈMES HORIZONTAUX

A) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ses efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en contribuant à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels.

B) l'entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attrait du parc, mais elle est consciente des lacunes en ce qui concerne les services sanitaires pour personnes handicapées au centre du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit un minimum d'information.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine. **À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en participant à la création d'une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie.**

GESTION MODERNE

A) l'initiative d'amélioration des services

Les sondages réalisés démontrent un haut degré de satisfaction (98 %) à l'égard des services offerts par la Commission et de l'entretien du site. Au cours de 2001-2002, la Commission a complété la réfection des routes les plus détériorées entreprise l'année précédente et a obtenu de bons commentaires. Elle a également complété l'aménagement de services sur le site des grands événements et les organisateurs d'événements s'en déclarent toujours très satisfaits; ces mesures visaient également à fournir une meilleure sécurité du public. L'accroissement de la fréquentation aux activités offertes en animation pédagogique est en soi un gage de satisfaction.

L'exposition Odyssée Canada exploitée pour la première année a valu d'excellents commentaires et est de plus en plus reconnue comme endroit pour connaître l'histoire du Canada. De plus, la nouvelle activité « Conseil de guerre » a attiré l'attention et suscite beaucoup d'intérêt et de commentaires élogieux. Elle a remporté un franc succès et contribue à faire connaître notre histoire.

La Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent deviendra un attrait supplémentaire où l'histoire du Canada sera à l'honneur et tout est en place pour y offrir un service de qualité.

À cet égard, elle contribue au Rendement du Canada en raffermissant le sentiment d'appartenance à la citoyenneté canadienne.

D'autre part, les points soulevés pour lesquels le degré de satisfaction était le moins élevé ou déclarés comme devant être améliorés sont : les espaces de stationnement et les toilettes publiques. Pour le stationnement, des pourparlers sont en cours avec un partenaire potentiel. Quant au manque de toilettes publiques, particulièrement pour les personnes handicapées, la situation ne pourra être améliorée sans un budget d'investissement supplémentaire; demande que la Commission réitère auprès du ministère depuis les quatre dernières années. À cet égard, la Commission continue ses efforts en vue de l'amélioration de ces aspects.

B) l'initiative du Gouvernement en direct

En matière de services électroniques, la Commission accuse un retard. Elle possède bien un site Internet présentant les principaux services offerts, mais celui-ci est très général. Il aurait avantage à être développé sur divers aspects de façon à devenir une source de référence pour toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La Commission a présenté ses besoins dans le cadre du programme du Gouvernement en direct, mais les priorités de ce programme ne peuvent rencontrer les besoins de base de la Commission. Cependant, des ressources financières de 10 000 \$ sur le 425 000 \$ obtenu seront réservées pour développer progressivement le site Internet de la Commission et des services à la population.

C) la fonction moderne de contrôleur

La Commission entend procéder à l'examen requis en 2002-2003.

D) les subventions et contributions

La Commission de par ses fonctions n'est pas appelée à verser quelque subvention ou contribution que ce soit.

E) la gestion des ressources humaines

En 2000-2001, la Commission qui est un employeur distinct de la Fonction publique du Canada (FPC) a produit un cadre de gestion des ressources humaines (CGRH) basé sur celui de la FPC. Il vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales tout en tenant compte de sa petite taille. La mise en œuvre du CGRH adopté a été entreprise au cours de l'année financière. De plus, la convention collective a été renouvelée jusqu'en 2003.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a déjà soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Les mesures correctives entreprises étaient sur le point de se concrétiser à la fin de l'année financière.

PARTIE IV : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus pour l'aménagement du site des grands événements, la réfection des routes et la réalisation de l'exposition Odysée Canada.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Revenus

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)			
Crédit	2001-2002		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux			
65	Dépenses du Programme	6,804	6,804
65 A	Dépenses du Programme	1,565	1,229
65B	Dépenses du Programme	425	425
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	900	1,309
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	326	326
Total pour le ministère		8,030	10,429
1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.			

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)							
Commission des champs de bataille nationaux	ETP*	Fonctionne ment	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
(autorisations totales)	49	8,313	2,116		10,429		10,429
(Réelles)	49	7,977	2,116		10,093		10,093
Total	49	7,925	105		8,030		8,030
(autorisations totales)	49	8,313	2,116		10,429		10,429
(Réelles)	49	7,977	2,116		10,093		10,093
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(900)
(autorisations totales)							(1,309)
(Réelles)							(1,309)
Coût des services offerts par d'autres ministères							
(autorisations totales)							57
(Réelles)							57
Coût net du programme							
(autorisations totales)							7,187
(Réelles)							9,177
							8,841

Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.
Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.
* Incluent le programme des revenus.

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Total	10,188	12,300	8,030	10,429	10,093

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2001-2002 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activités					
Champs-de-Bataille nationaux	ETP *	Conservation	Mise en valeur	Administration	Total
Dépenses prévues	49	2,350	709	4,971	8,030
<i>(autorisations totales)</i>	49	3,673	1,785	4,971	10,429
(Réelles)	49	3,337	1,785	4,971	10,093
TOTAL	49	2,350	709	4,971	8,030
<i>(autorisations totales)</i>	49	3,673	1,785	4,971	10,429
(Réelles)	49	3,337	1,785	4,971	10,093
% du TOTAL		35.2	17.1	47.7	100.0

Nota : Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3 608 856,23 \$.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- Budget spécial alloué et transfert 1 654 000 \$.
- Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (409 000 \$).

* incluent le programme des revenus

5. Revenus

L'augmentation des revenus en 2001-2002 par rapport à 2000-2001 s'est surtout fait sentir au niveau des activités d'animation, des droits d'entrées, de la boutique de souvenirs et des stationnements.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Recettes disponibles					
	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Commission des champs de bataille nationaux					
Amendes et pénalités	020	017	008	008	008
Total des recettes non fiscales	020	017	008	008	008
<u>Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques</u>					
<u>-Stationnements :</u>					
-Laurier	367	342	310	406	406
-Montcalm	051	060	060	067	067
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	135	118	140	146	146
-Maison de la découverte	178	192	187	224	224
<u>-Droits d'entrées, de visites et de services :</u>					
-Boutique, Internet et distributrices				037	037
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2, Maison de la découverte (MDLD)	025	028	030	053	053
-Tours guidés en autobus	005	008	003	011	011
-Activités d'animation	050	085	058	142	142
-Utilisations diverses (sites, locaux)	021	019	015	018	018
-Location de locaux	162	206	097	205	205
Total des recettes non fiscales	994	1058	900	1309	1309
Total des recettes disponibles	1014	1075	908	1317	1317

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2002

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2001.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux. Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINIS-TÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*;
- Le bilan annuel de la *Loi sur les langues officielles*.

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission

Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca

Louise Germain, secrétaire adjointe

Courrier électronique : l.germain@videotron.ca

Anne Chouinard, adjointe à l'administration

Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

Gérard Boulianne, agent financier

Courrier électronique : gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux

390 av. de Bernières

Québec (Québec)

G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506

Télécopieur (418) 648-3638

Adresse du site Web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

Index

A

Annexes.....	21
Attentes en matière de rendement.....	13
Autres points à noter sur le rendement	20
Autres renseignements	26

B

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité.....	23
---	----

C

Cadre de fonctionnement	10
Collaboration et partenariat	11
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	22
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	22
Contexte de la Commission	9

D

Description des secteurs d'activités.....	10
Développement durable	17

E

Entente-cadre pour l'union sociale	18
--	----

F

Fonction moderne de contrôleur (La)	19
---	----

G

Gestion des ressources humaines.....	20
Gestion moderne	18
Groupement des rapports	25

I

Initiative d'amélioration des services (L').....	18
Initiative du Gouvernement en direct (L').....	19

L

Lois appliquées et règlements connexes.....	26
---	----

M

Mandat, vision et mission.....	9
Message de la ministre du Patrimoine canadien.....	5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux.....	7

P

Personnes ressources.....	26
---------------------------	----

R

Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels.....	25
Réalizations en matière de rendement.....	13
Revenus.....	24
Rendement financier.....	21
Réservoir de stockage.....	25

S

Sommaire des crédits approuvés.....	21
Subventions et contributions.....	20

T

Tableaux financiers applicables à la Commission.....	21
Thèmes horizontaux.....	17

U

Utilisation du site.....	11
--------------------------	----